



**PLU :**  
 Prescrit le : 28/03/2013 Arrêté le : 05/12/2017 Approuvé le : 02/10/2018  
 Modifié le : 17/12/2019 Mis à jour le : 10/02/2020 - 07/06/2021  
 16/09/2021 - 02/02/2022

**Cachet Mairie :**  
 Dossier approuvé par le Conseil  
 Municipal du

Le Maire

**Zonage**

— Limite de zone  
 zonage\_plu\_407 (2000)

Ua	1AUa
Ub	1AUc
Uc, Uca	1AUe
Ud	1AUem
Ue	1AUm
Uem	1AUmut
Umi	1AUs
Up	2AUem
Uppp	2AUmut
Us	2AUp
Uoap	A
Uv	N
	Nerl

**Emplacements réservés**

① Emplacement réservé (numéro)  
 ⑩ Emprise de l'emplacement réservé

**Servitudes**

- ★ Protection des ressources en eau : forage
- Protection des ressources en eau et projets : périmètre immédiat
- Protection des ressources en eau et projets : périmètre rapproché
- Protection des ressources en eau : zone de surveillance renforcée
- Périmètre de protection au titre des monuments historiques (ABF)
- Protection des centres de réceptions radioélectriques
- Stockage d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
- Parc National (aire d'adhésion)
- Servitude de réseau d'assainissement
- Périmètre d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Canalisation électrique (I4)
- Pipe-line d'intérêt général (I1)

**Plan de prévention des risques naturels prévisibles**

- Interdiction
- Prescription

**Plan de prévention des risques technologiques**

- Rouge foncé
- Bleu foncé
- Zone grise
- Rouge clair
- Bleu clair

**Fond de plan**

Sources de données :  
 Direction Générale des Finances Publiques - cadastre. Droits réservés  
 IGN BD TOPO de la Réunion avec la participation de l'UE, de l'Etat, de la Région et du Département.

